

15158



6031741866828497  
(31) Saint - Honoré  
HIRELINK

Reexpedition :

TL0105 / 62



Mission de conseil et de contrôle - CTLE 930

Affaire suivie par : MICHAELA KIROVA  
Portable : 06.49.55.55.22  
Courriel : michaela.kirova@urssaf.fr

Adresse de correspondance :  
TSA 30023  
93517 MONTREUIL CEDEX

Siren : 924958424  
Référence à rappeler : 8386056-AV\_VISITE-143

Lettre recommandée avec A.R.

*Objet : Avis de visite - Diagnostic Conseil « premières embauches »*

Montreuil, le 07/07/2025

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre offre de service « mon conseil Urssaf », nous vous proposons la réalisation d'une visite conseil.

Ma mission consistera à sécuriser votre situation au regard de la législation de sécurité sociale. La visite débutera par un entretien au sujet de l'entreprise, son organisation, ainsi que vos attentes éventuelles. Elle se poursuivra par un examen des pièces utiles au diagnostic puis un échange sur les points de vigilance identifiés.

Celle-ci s'achèvera par l'envoi d'un document conclusif comportant, le cas échéant, une demande de mise en conformité pour l'avenir. En effet, si l'examen de votre situation donne lieu à une régularisation en faveur de l'organisme du recouvrement, celle-ci ne sera pas chiffrée, cependant dans le cas où il serait conclu à un trop versé de votre part, l'organisme procéderait à son remboursement.

Ainsi, je me présenterai **le mercredi 10 septembre vers 9h30**, à l'adresse indiquée ci-dessus. Je vous invite à me contacter par tous moyens (de préférence par e-mail) en cas d'indisponibilité.

Vous voudrez donc bien tenir à ma disposition, dans un premier temps, les documents suivants, de préférence en support dématérialisé :

#### Documents sociaux

- Tous documents ou supports permettant de reconstituer les éléments de paie intégrés dans la DSN (bulletins de paie non simplifiés, états/détail des rubriques de paie individualisés, livres de paie détaillés individualisés etc.)
- DSN
- Convention collective applicable dans l'entreprise
- Registre unique du personnel
- Contrats de travail ouvrant droit à une exonération de cotisations
- États justificatifs mensuels/annuels des exonérations et réductions des cotisations (réduction générale, LODEOM, COVID ...)
- DAS2 (honoraires et commissions)

#### Documents comptables et financiers

- Livres de comptabilité et pièces comptables
- Pièces justificatives de frais de déplacements
- Balances générales, bilans et comptes de résultats

9829-857R MCP 434195 389 93 1/ 1 16

LA POSTE  
RECOMMANDE AR G3  
DOCAPOSTE  
BP 80012 75560 PARIS CEDEX 12

SD : 86500237831547G



SAS HIRELINK  
EN LA PERSONNE DU REPRESENTANT LEGAL  
229 RUE SAINT HONORE  
75001 PARIS



**Documents administratifs et juridiques**

- Extrait d'inscription au registre du commerce et/ou au répertoire des métiers
- Statuts et registres des délibérations

Lorsque les documents et les données nécessaires à l'agent chargé de la visite conseil sont disponibles sous formes dématérialisées, les opérations d'analyse peuvent être réalisées par la mise en œuvre de traitements automatisés sur le matériel professionnel de l'agent en charge de la visite conseil.

A cette fin, vous êtes tenus de mettre à sa disposition les copies numériques des documents, des données et des traitements nécessaires à l'exercice du diagnostic, sous formes de fichiers répondant aux formats informatiques indiqués par l'agent en charge de la visite conseil.

Vous pouvez vous opposer à la réalisation de la visite conseil par la mise en œuvre de traitements automatisés sur le matériel professionnel de l'agent de contrôle dans les 15 jours suivant la réception de cet avis de diagnostic conseil.

Dans ce cas, vous êtes tenu :

- 1° Soit de réaliser vous-même les traitements sur votre propre matériel et de produire les résultats au format et dans les délais indiqués par l'agent chargé de la visite conseil ;
- 2° Soit d'autoriser l'agent à procéder lui-même ou par l'intermédiaire d'un utilisateur habilité par vous, aux opérations de vérification, par la mise en place de traitements automatisés sur votre propre matériel.

A l'issue des investigations, un échange vous sera proposé pour vous présenter les résultats et vous conseiller.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

L'agent agréé et assermenté,  
Michaela KIROVA

